

Le 23 janvier 2018

Objet : Le Gifap se mobilise pour la survie de la pêche du bar et lance un Collectif de soutien

Cher Monsieur,

Le Conseil des Ministres Européens a décidé au mois de décembre de prendre un certain nombre de mesures de préservation des espèces aquatiques, et en particulier d'interdire en 2018 toute capture de bar aux pêcheurs de loisir au Nord du 48e parallèle.

Le Gifap souhaite attirer l'attention du Ministère de l'Agriculture sur le caractère excessif et inéquitable d'une telle décision et sur les conséquences graves pour le secteur économique de la pêche de loisir qu'elle entraîne.

En conséquence, le Gifap réunit aujourd'hui un collectif de soutien afin d'entreprendre une action forte de lobbying et de communication pour revenir sur cette décision et mettre en place les mesures suivantes :

- Pour 2018, en l'absence d'études sérieuses sur l'impact de la pêche récréative sur les prélèvements globaux, reconduction de l'autorisation en vigueur en 2017 de capture d'un bar par jour et par pêcheur au nord du 48ème à partir de juillet, et de 3 bars au Sud.
- Pour 2019 :
 - Interdiction de toute capture professionnelle et de loisir pendant la période de frai de janvier à avril.
 - Mise en place de mesures d'évaluation des prélèvements de la pêche de loisir afin de fonder les mesures de préservation des espèces qui seront prises sur des données sérieuses et incontestables.

Le collectif de soutien s'adresse aux distributeurs d'articles de pêche et aux acteurs du Nautisme.

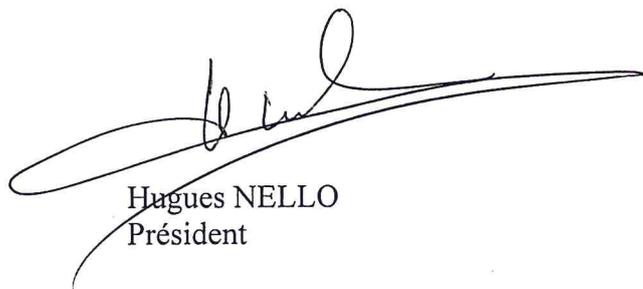
Compte tenu du poids financier de cette action, il sera demandé à chaque membre du Collectif une participation forfaitaire de :

- 1000 € pour les enseignes de pêche de loisir, groupements de détaillants ou acteurs du Nautisme.
- 100 € pour un détaillant indépendant.

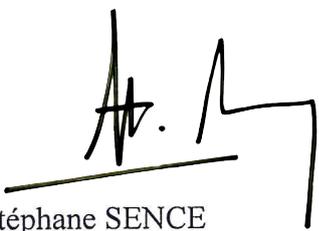
Un communiqué de presse avec le nom de chaque membre du collectif de soutien sera publié dans les prochains numéros de plusieurs magazines spécialisés.

Devant l'urgence de la situation, nous souhaiterions obtenir votre réponse sur une participation à ce collectif de soutien avant la fin de la semaine.

Nous sommes persuadés que vous êtes conscients de l'importance de ce sujet pour notre industrie et vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.



Hugues NELLO
Président



Stéphane SENCE
Directeur